

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2017

L'an Deux Mille Dix-sept, le 17 Mars.

Le Comité Syndical dûment convoqué au domaine de Bayssan, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 3 Mars 2017.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL		*	MR BADENAS	*	
MR VIDAL		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FALIP	*		MR LACOCHE	*	
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU		*
MR GAUDY		*	MR ZENON	*	
MR MORGO		*	MR MARCOS	*	*
MR BARRAL	*		MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR TAUPIN	*	
MR FREY		*	MR AFFRE		*
MR BEC	*	*	MR ADMANT	*	
MME DES GARETS		*	MR AURIOL		*
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE		*	MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL	*		MME CHAUDOIR	*	
MME ZENON	*		MR COSTA		*
MR BUENO		*	MR HEY		*
MR FARENC	*		MR DURO		*
MR SOULAGE	*		MR LACAS		*
MR GRANIER	*		MR BOSHAGE	*	
MR BOSCH	*				

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures 30.

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2016

Le président soumet au comité Syndical le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2016.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve ce compte rendu

DELIBERATION N°2 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2016

Par arrêté préfectoral 2016-I-1373 du 30 décembre 2016 relatif à la composition du syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron, le préfet de l'Hérault a intégré la prise de compétence « mise en œuvre du contrat de rivière orb notamment coordination, animation, information, facilitation et conseil dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, dans le bassin versant Orb et Libron » par l'ensemble des EPCI à fiscalité propre du territoire, à l'exception de la Domtienne.

Les statuts du SMVOL doivent désormais être modifiés pour intégrer la composition du syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron.

Le comité syndical, à l'unanimité moins une abstention (Gaston ZENON) :

- Valide les statuts du SMVOL

DELIBERATION N°3 : VALIDATION DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2016

Le Président présente le compte administratif 2016, qui peut se résumer comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2015		+ 29 340.10		+ 49 271.82		78 611.92
Opérations exercice 2016	16 279.93	15 068.53	580 785.12	668 660.34	597 065.05	683 728.87
Totaux exercice 2016		- 1 211.40		+ 87 875.22		86 663.82
Résultats clôture 2016 en €		+ 28 128.70		+137 147.04		+ 165 275.74

Le compte administratif 2016 est conforme au compte de gestion 2016, établi par notre trésorier payeur. Le président sort de la salle. Le 1^{er} Vice-Président met le compte administratif et le compte de gestion au vote.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2016 tels que définis ci-dessus.

DELIBERATION N°4 : AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le comité syndical, à l'unanimité, valide l'affectation des résultats 2016 comme suit :

001 : excédent d'investissement reporté : 28 128.70 €.

002 : excédent de fonctionnement reporté 137 147.04 €

DELIBERATION N°5 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Le comité syndical, à l'unanimité, vote le budget supplémentaire 2017 qui suit :

Section Investissement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	Recettes
2182 : Matériel de transport	15 000.00	001 : excédent d'investissement reporté	28 128.70
2183 : Matériel de bureau et informatique	13 128.70		
Total dépenses Investissement	28 128.70	Total recettes investissement	28 128.70
Section Fonctionnement			
Ligne budgétaire	Dépenses	Ligne budgétaire	Recettes
617 : Etudes et recherches	87 147.04	002 : excédent de fonctionnement reporté	137 147.04
64111 : Rémunération principale	40 000.00		
641310 : Rémunérations	10 000.00		
Total dépenses Fonctionnement	137 147.04	Total Fonctionnement recettes	137 147.04
TOTAL DEPENSES BS 2017	165 275.74	TOTAL RECETTES BS 2017	165 275.74

DELIBERATION N°6 : REALISATION DU BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON 2011-2016 : CHOIX DU PRESTATAIRE

Le contrat de rivière Orb Libron 2011-2016 est arrivé à échéance le 31 décembre 2016. L'avenant à mi-parcours du contrat prévoyait la réalisation d'un bilan à l'issue de la programmation. Dès à présent, et afin de mettre en œuvre toutes les dispositions qui nous permettront d'atteindre les objectifs du SAGE Orb Libron ainsi que ceux du SDAGE et de la directive cadre européenne, il convient d'élaborer ce bilan dans l'optique de disposer des éléments nécessaires à la rédaction d'une nouvelle programmation contractuelle sur le territoire Orb Libron, sur la période 2018-2022.

Une mission d'assistance au maître d'ouvrage pour la réalisation du bilan d'une part et l'élaboration d'une future programmation d'autre part rivière est nécessaire. .

Ce bilan ainsi que les perspectives sur les suites à donner au contrat (nouveau contrat de rivière, autre procédure contractuelle...) seront présentés au Comité Syndical du SMVOL ainsi qu'au Comité de Rivière. Il sera nécessaire de prendre acte des termes du bilan et de choisir les suites à donner.

Une consultation a été engagée pour choisir un prestataire pour mener à bien cette mission. La commission d'appel d'offre qui s'est réunie avant le comité syndical a proposé de choisir le groupement OTEIS – CONTRECHAMP pour cette prestation, pour un montant total H.T de 37 600.00 € H.T.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide

- de valider le choix du groupement OTEIS CONTRECHAMP pour un montant 37 600.00 € H.T.
- d'autoriser le président à signer le marché avec le prestataire retenu.

DELIBERATION N°7 : SORTIE DE L'ACTIF

Le comité syndical, à l'unanimité, décide de valider la sortie de l'actif suivante :

Désignation des biens	N°inventaire	Valeur brute	amortissement	Valeur nette
Clio Blanche 32 AZB 34	42	14 294.30	14 294.30	0.00

Fin de séance : 15 heures 30.

Béziers, le 17 Mars 2017

Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON



Jean Noel BADENAS